

résultée annule les efforts que déploient ces peuples en vue d'améliorer leur niveau de vie.

Il y a nécessité urgente de rattacher plus directement les avantages de la science et de la technique aux problèmes du développement économique et social. Avec l'application actuelle de la cybernétique à l'identification des problèmes et à la recherche des solutions, il est devenu possible d'utiliser délibérément des ressources scientifiques et techniques pour induire et accélérer le changement économique et social.

Une grande partie des techniques fondamentales de notre époque ont surgi sous l'aiguillon de deux guerres mondiales, de la course à l'espace et de la course aux armements nucléaires. Les avantages d'une économie de marché ont fourni de puissants encouragements commerciaux pour l'adaptation de la technologie à la création de nouveaux produits de consommation. Il n'y a aucun encouragement immédiat analogue pour l'application de cette technologie aux problèmes économiques et sociaux des pays en voie de développement. L'écart peut être comblé par des programmes d'assistance spécialement conçus pour donner l'élan requis en vue d'une application de ces ressources aux besoins fondamentaux du développement. Ce n'est que de cette manière que les multiplicateurs nécessaires peuvent être introduits dans le processus de développement.

CRÉATION DU CRDI

Au moment où nous entrons dans la deuxième Décennie du développement, une loi a été adoptée par le Parlement canadien pour la création d'un Centre de recherches pour le développement international. C'est un élément nouveau dans le rôle que joue le Canada, avec d'autres pays du monde, pour améliorer les conditions de vie dans les régions peu développées et peu privilégiées. Vous ferez la connaissance, cette semaine, du nouveau Centre de recherches pour le développement international (CRDI).

L'établissement de ce Centre est le résultat de deux années d'études approfondies effectuées par l'Agence canadienne de développement international avec l'aide active et la participation d'un certain nombre d'autres organismes et experts gouvernementaux. On a apporté beaucoup de soin à l'établissement d'une institution qui fournisse le complément nécessaire au travail accompli par d'autres dans ce domaine. L'initiative canadienne, m'assure-t-on, a été accueillie chaleureusement par l'ensemble de la communauté internationale du développement.

En créant le Centre, auquel il a promis un appui minimum de 30 millions de dollars pour les cinq premières années, le Gouvernement canadien a cherché à démontrer d'une manière très pratique qu'il reconnaît le besoin urgent d'une activité de recherche appliquée aux problèmes du développement.

Le Centre s'intéressera à l'application de la science et de la technique aux problèmes de l'amélioration de l'ensemble de la qualité de la vie et, à l'encontre de la plupart des organismes de dévelop-

pement, ce sera un centre de recherches — orienté vers la solution des problèmes —, multidisciplinaire et international.

La plupart des problèmes que devra aborder le Centre exigeront l'apport combiné des sciences physiques, naturelles et sociales. La nature même du processus de développement exige que les connaissances du spécialiste des sciences de la vie, du physicien, du chimiste et de l'ingénieur soient en harmonie avec celles de l'économiste, du sociologue et de l'anthropologue. Le Centre permettra une application conjointe des sciences physiques, naturelles et sociales, des connaissances pratiques et des connaissances de gestion dans une approche multidisciplinaire de certains problèmes particuliers du développement.

Le Centre cherchera essentiellement, bien entendu, à aider les pays du Tiers-Monde. Il sera fondamentalement une institution canadienne, mais à dimension internationale. Le président et la moitié des membres de son conseil d'administration doivent être des Canadiens, ainsi que la majorité du comité exécutif. Le conseil et le personnel comprendront des spécialistes de diverses régions du monde, y compris des pays en voie de développement.

BUTS DU CRDI

Le conseil d'administration devra déterminer lui-même l'ordre de priorité des activités du Centre, mais les champs de recherche proposés jusqu'à maintenant par l'Agence canadienne de développement international et par le Comité consultatif des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique au développement comprennent: l'exploitation de nouvelles techniques d'identification et d'évaluation des ressources minérales (le Canada a vraiment acquis de l'expérience en ce domaine), la création de végétaux génétiquement supérieurs et riches en protéines, l'étude de quelques aspects particuliers du problème de la population mondiale, et la mise au point de techniques et de machines industrielles efficaces et à forte utilisation de main-d'oeuvre.

Ce sont là quelques-unes des propositions qui ont été faites. La responsabilité fondamentale du Centre consistera à identifier les problèmes urgents et pratiques de recherche pour le développement, ainsi qu'à élaborer et à coordonner les programmes d'action.

En vertu de sa charte, le Centre peut engager les services d'individus, d'institutions et d'organismes publics ou privés capables de mener des recherches dans le champ des sciences naturelles ou sociales ou dans tout secteur technique qui se rapporte aux besoins du Tiers-Monde.

Nous souhaitons que le Centre de recherches pour le développement international, en fournissant des programmes efficaces de recherche, devienne un élément important de la contribution canadienne à l'établissement de cette égalité économique et sociale tant recherchée aussi bien à l'intérieur de chaque nation qu'entre les diverses nations...